



29 octobre 2021

À l'attention des directions et conseils d'administration d'OH

### **Des fonds disponibles pour la rénovation du parc immobilier**

Le ROQH applaudit et se réjouit de l'annonce faite par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme André Laforest d'investir 250 M\$ pour rénover et augmenter le parc immobilier communautaire. Les offices d'habitation du Québec contribueront à sa concrétisation. Nous anticipons des retombées positives aux bénéfiques des citoyens et de votre clientèle.

Nous vous aviserons des détails liés à la mise en place du programme dès qu'ils seront connus. Dans l'attente, nous vous invitons à prendre connaissance du communiqué de presse sur le lien suivant : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/des-actions-concretes-en-habitation-la-ministre-laforest-annonce-plus-de-250-m-pour-renover-le-parc-immobilier-communautaire-877151319.html>

### **Du changement pour les frais de déplacement**

À la suite d'une communication courriel de la SHQ la semaine dernière concernant une réclamation de frais de déplacement, nous vous transmettons les informations complémentaires suivantes :

- Le 1<sup>er</sup> avril 2021, l'indemnité de kilométrage est passée de 0,48 \$/km à 0,49 \$/km.
- À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021, l'indemnité de kilométrage passe de 0,49 \$/km à 0,52 \$/km.

La Société d'habitation du Québec rappelle que les informations relatives à l'indemnité pour l'usage d'une automobile lors d'un déplacement se trouvent dans [le chapitre D du Guide de gestion du logement social](#) (page 45).

Prenez note que les conditions entourant ces indemnités proviennent de la [Directive sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents](#), laquelle est actualisée régulièrement par le Conseil du trésor.

Pour un complément d'information, n'hésitez pas à contacter Lyne Lévesque à l'adresse suivante : [lyne.levesque@rohq.qc.ca](mailto:lyne.levesque@rohq.qc.ca)

## Bénéficiez du programme Éconologis, disponible jusqu'en mars 2022

Les locataires ou les propriétaires à revenu modeste peuvent bénéficier du programme Éconologis jusqu'en mars 2022. Ce programme permet d'apporter des solutions pour améliorer le confort des locataires en prévision de la saison hivernale et d'avoir accès à un conseiller en efficacité énergétique qui effectuera des travaux légers pour atténuer les pertes de chaleur (exemple : calfeutrage de fenêtres, installation de coupe-froid, isolation de prises électriques, etc.). Il sera également possible de remplacer les thermostats désuets.

Pour obtenir plus d'information sur les critères d'admissibilité et prendre rendez-vous avec un conseiller, vous pouvez communiquer directement avec l'organisme de la région visée au 1 844 303-7333. Tous les détails du programme sont accessibles à [www.quebec.ca/econologis](http://www.quebec.ca/econologis).



**Nouvelle remise  
pour l'éclairage à DEL**

La façon la plus facile et rapide  
d'économiser et d'obtenir  
une remise d'Hydro-Québec.

En savoir plus



L'équipe du ROHQ

